



CC du Pays Sud Gâtine (Siren : 247900608)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Lin
Arrondissement	Parthenay
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1993
Date d'effet	03/02/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Pascal OLIVIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue des carrières moreau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79420 SAINT LIN
Téléphone	05 49 63 25 73
Fax	05 49 63 25 44
Courriel	communaute@cc-pays-sud-gatine.fr
Site internet	http://www.cc-pays-sud-gatine.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 975
-----------------------------	-------

Densité moyenne	33,43
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Beaulieu-sous-Parthenay (217900299)	680
79	Clavé (217900927)	340
79	La Boissière-en-Gâtine (217900406)	237
79	Les Groseillers (217901396)	71
79	Mazières-en-Gâtine (217901727)	995
79	Saint-Georges-de-Noisné (217902535)	718
79	Saint-Lin (217902675)	370
79	Saint-Marc-la-Lande (217902717)	363
79	Saint-Pardoux (217902857)	1 615
79	Soutiers (217903186)	282
79	Verruyes (217903459)	933
79	Vouhé (217903541)	371

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Aménagement et entretien de sentiers de grande randonnée (GR 364) et de petite randonnée nécessaires autour du barrage de La Touche-Poupard (sentiers non mécanisables autour du plan d'eau du soleil levant); coordination et promotion des circuits de petite randonnée correspondant à la charte de qualité du Conseil Général.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>-participation à des actions portées par des structures ou associations existantes ou à créer favorisant l'emploi et le suivi des jeunes et l'insertion sociale des publics en difficulté. sont d'intérêt communautaire les structures ou associations rayonnant sur la majorité des communes du territoire. - Hébergement des structures à caractère social et médico-social (château de la Ménardière et batiments servant à la distribution des produits de la Banque Alimentaire). - gestion du service des transports scolaires en qualité d'organisateur secondaire (pré-élémentaire, élémentaire et collège). - gestion des garderies péri-scolaires, et centres de loisirs sans hébergement du mercredi. - accueil de loisirs en période de vacances scolaires. - élaborations de " contrats enfance et temps libre " ainsi que tout autre contrat de même nature, et mise en oeuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans ces contrats.Sont d'intérêt communautaires les actions de ces contrats dont les effets concernent plusieurs communes de la communauté. - actions concernant les modes de garde de la petite enfance - recherche de solutions et de développement à partir de l'existant; - étude et mise en place d'un centre multi-accueil.</i>
Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Sont d'intérêt communautaire: - les zones d'activités déjà réalisées par la communauté de communes : la Gerberie, la Croix des Vignes, le Poirier, la Chabirandière - les zones nouvelles à créer qui répondent aux critères cumulatifs suivants: * ayant une superficie supérieure ou égale à 5000m² * étant localisée le long ou à proximité d'un axe routier structurant (RD 743 et 938) - l'extension des zones d'activités localisées à Saint Lin "la Croix du Cerf " et " Sud Saint Lin" la communauté n'a pas de compétence ayant trait aux activités économiques liées aux petits commerces alimentaires ou de proximité ou de service à la personne

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

sont d'intérêt communautaire: - la gestion avec l'ensemble des partenaires concernés des procédures visant à conforter et à promouvoir le tissu économique. - l'accompagnement, notamment financier, de la société d'économie mixte locale Deux-Sèvres Aménagement, du club des entrepreneurs de Gâtine, et tout autre organisme concourant au développement économique que la CDC déciderait de soutenir. - la gestion immobilière de la minoterie située au " moulin à vent du Pierron" commune de Mazières en Gâtine

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- Construction, aménagement, entretien et gestion du complexe sportif couvert de Mazières en Gâtine et du parking le desservant.

- Etablissements scolaires

- Aménagement, entretien, fonctionnement, petits équipements nécessaires à l'enseignement scolaire pré-élémentaire et élémentaire hors restauration scolaire. - Construction, aménagement et entretien des équipements sportifs situés dans les enceintes scolaires ou à proximité immédiate dont les utilisations sont liées aux compétences scolaires (pré-élémentaires et élémentaires) et péri-scolaires de la CDC. - harmonisation des inscriptions scolaires au regard de la carte scolaire intercommunale, avec possibilité de dérogations sous accord tri-partite (Président CDC et maires concernés). - participation financière auprès des associations de parents d'élèves et de l'USEP pour les activités scolaires et péri-scolaires. - participation financière au fonctionnement des écoles privées sous contrats d'association sur le territoire communautaire. - Prise en charge des petits travaux d'entretien du collège à hauteur de la dotation annuelle attribuée par le Conseil Général

- Activités péri-scolaires

- Mise en place et gestion des garderies périscolaires et centres de loisirs

- Activités sportives

- Rétablissement, aménagement et entretien de sentiers de grandes randonnées (GR364) et de petites randonnées nécessaires autour du barrage de la Touche-Poupard.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

élaboration d'un PLU intercommunal

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : les zones à vocation économique

- Transport scolaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire les voies qui répondent au moins à un des critères suivants : - Les voies communales à fort trafic et fréquentées par des poids lourds - Les voies communales reliant des axes structurants : départementale, nationale, voies reliant 2 communes entre elles - Les voies communales ayant un lien avec une compétence exercée par la communauté de communes : économique : entreprise artisanale, commerciale, industrielle, agricole touristique : jardin, plan d'eau social : logements sociaux, hébergement des structures à caractère social ou médico-social En matière d'aménagement et d'entretien: - la chaussée (c'est à dire la couche de roulement, les poutres de rives et l'ancienne chaussée; - les ouvrages d'art: pont, mur de soutènement, carrefours et giratoires. - cas particulier: dans le cadre d'un

aménagement de bourg délimité par les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération, les travaux se limitent à la couche de roulement de la chaussée. sont exclus du transfert de compétences "aménagement et entretien", les trottoirs, les accotements, terre-pleins, fossés, talus, talus de remblai et déblai, arbres plantés sur le talus, les ouvrages d'écoulement des eaux pluviales lorsque le réseau est séparatif, les équipements de sécurité, la signalisation, l'éclairage public, le nettoyage, balayage après travaux, le déneigement, le salage, le sablage des voies. Ces interventions relèvent de la compétence communale. En matière de création et d'entretien de voies nouvelles: - la communauté exerce la compétence sur l'emprise de la voie comprenant la chaussée, les accotements, terre-pleins, talus, talus de remblai et déblai, arbres plantés sur le talus en bordure de la voie publique, trottoirs, ouvrages d'art, ouvrages d'écoulement des eaux pluviales, signalisation, équipements de sécurité.

Développement touristique

- Tourisme

- aménagement et entretien de la halte randonneurs et des terrains attenants localisés sur Saint Georges de Noisné; - entretien de la grange localisée à Clavé; - aménagement, entretien et gestion du jardin "Val de Flore" localisé à Soutiers; - participation (technique et ou financière) aux animations en lien avec le jardin "Val de Flore" et/ou le plan d'eau du soleil levant; - Participation financière à l'office de tourisme de pôle créé par le Pays de Gâtine. - accueil et promotion touristique

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

participation à l'étude et aux plans d'action du programme local de l'habitat, accompagnement de la réflexion.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

participation financière auprès de l'agence départementale pour l'information sur le logement et du fonds de solidarité pour le logement.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- Acquisition en commun de matériel

Acquisition et mise à disposition de matériel d'intérêt communautaire pour une utilisation culturelle et sportive. Est d'intérêt communautaire, le podium. Mise à disposition de matériels administratifs et ou bureautiques aux mairies.

- NTIC (Internet, câble...)

- élaboration et mise à jour du site intercommunal; - soutien technique aux mairies; - conseil dans l'élaboration de pages Web pour les associations culturelles, sportives et sociales dont le siège est sur l'aire géographique de la CDC et dont les actions contribuent au dynamisme du territoire.

- Autres

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements à caractère pluri-communal : gendarmerie et trésorerie.
- Communication: - élaboration du bulletin intercommunal ou de guides d'information portant sur des thématiques définies par la CDC. - création de Zones de Développement de l'Éolien (ZDE)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
79	Syndicat Mixte d'Action et d'Expansion de LA GATINE (257900670)	SM ouvert	3 315
79	Syndicat Mixte à la Carte du HAUT VAL DE SEVRE ET SUD GATINE (257902353)	SM fermé	35 083

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)